

Nombres de membres		
Afférents au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Date de la convocation
03 avril 2026

Date d'affichage de la convocation
03 avril 2026

Date d'affichage de la délibération

Objet de la délibération
Vote du budget primitif 2026 Commune

EXTRAIT N° 23/2026 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN

L'an deux mille vingt- six et le 09 avril à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme. MORELLE Isabelle, Maire.

Présents : MORELLE Isabelle, MONVOISIN Patrice, VAUTRAIN Marie-Claire, PINCHON Francis, STAELENS Isabelle, MARION Antoine, CARTIER Flavie, VOISIN FONTANET Guy, CARON Laurence, DENIS André, VAUTIER Valérie, MARGERIN Benjamin, MERTEN Mélanie, BATAILLE Richard, NAEGLE Laetitia, ARHUR Sylviane, GUYOLARD Yannick,

Pouvoirs : MARECHAL Philippe à GUYOLARD Yannick

Absents excusés : MARMIN Philippe

Secrétaire de séance : VAUTRAIN Marie-Claire

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

Considérant le projet de budget primitif 2025, présenté par Madame MORELLE Isabelle, Maire, soumis au vote par chapitre pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Adopte le budget primitif pour l'exercice 2026 tel que décrit dans le document annexé.

15 votes POUR
3 Abstentions

Pour copie conforme,
Le 10/04/2026
Le Maire,
Isabelle MORELLE

